ANNEXE 3

43404

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ INITIAL D'UN VÉHICULE

DATE DU CONTRÔLE :	31/01/2014
N° DE CONTRÔLE :	43404
CARROSSIER *(nom et adresse)* :	***FAUN Environnement*** ***625 Rue du Languedoc, 07500 Guilherand Granges***
DATE D'ÉCHÉANCE DE LA QUALIFICATION :	***(Voir attestation ci-jointe)***

IDENTIFICATION DU VÉHICULE (6) :

(D 1) Marque :	**RENAULT**
(D 2) Type Variante	**PRA3 UHZ42A**
(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type :	**VF629AHB000002303**
(F 2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'État *(PTAC) (kg)* :	**19000**
(F 3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État	
(G) Masse en service *(G1 + 75) (kg)* :	**12087**
(G 1) Poids à vide national *(PV) (kg)* :	**12012**
(J 1) Genre national (7) :	**VASP**
(J 3) Carrosserie *(désignation nationale)* (8) :	**BOM**
(S 1) Nombre de places assises *(y compris celle du conducteur)* :	**3**

Voir certificat de conformité du véhicule de base pour les rubriques suivantes : *(D 3), (F 1), (J), (K), (P 1), (P 2), (P 3), (P 6), (U 1, (U 2), (V 7), (V 9)*

DIMENSIONS

Longueur : L (m) =	**8,35**
Largeur : l (m) =	**2,5**
Surface L x l (m2) =	**20,88**

ENGAGEMENT DU CARROSSIER :

Je soussigné, carrossier, certifie :

• disposer d'une qualification en cours de validité au titre de l'article R. 323-25 du Code de la route ;

· avoir carrossé le véhicule identifié ci-dessus ;

· que ce véhicule peut être immatriculé sans réception complémentaire compte tenu de ce que :

– le châssis est resté conforme au type décrit dans la notice du constructeur et n'a subi aucune transformation ;

– le véhicule satisfait, dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R. 311-1 à R. 318-8, R. 321-10 et R. 413-13 du Code de la route, pour la catégorie du véhicule concerné ;

– le porte-à-faux arrière du véhicule, non compris les ferrures et charnières satisfait aux limites minimale et maximale fixées par le constructeur :

- dans sa notice descriptive (9) ;

~~– dans l'accord fourni par son service technique (10) ;~~

et la longueur des ferrures est inférieure à 120 mm,

– les poids en charge sur les essieux sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales, et inférieurs égaux aux charges au sol maximales prévues par le constructeur ;

– la largeur du véhicule n'excède pas celle fixée par le constructeur ;

– le genre J 1 n'est pas TCP ;

– le genre J 1 n'est pas en double genre et la carrosserie J 3 n'est pas en double carrosserie.

Fait à **GUILHERAND**

Le **04/02/2014**

Signature et cachet du carrossier qualifié

FAUN
ENVIRONNEMENT
625, rue du Languedoc
07502 GUILHERAND-GRANGES CEDEX
Téléphone 04 75 81 66 00
Code APE 2920 Z - Siret 775 678 009 00047

6 : Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation. Pour les rubriques inchangées, reprendre les données de la réception du véhicule incomplet.

7 : J 1 ne peut être différent de celui prévu sur la notice descriptive et ne doit pas être TCP.

8 : J 3 doit répondre à la nomenclature des carrosseries prévues par le Code de la route.

9,10 : Rayer la ou les mentions inutiles.

FAUN ENVIRONNEMENT

DECLARATION DE CONFORMITE
DECLARATION OF CONFORMITY

D AQ091

Nous soussignés, We the undersigned,

FAUN Environnement
625 rue du Languedoc
F - 07500 GUILHERAND-GRANGES

certifions que la benne de ramassage des ordures ménagères désignée ci-dessous
hereby certify that the refuse vehicle described below

Identification commerciale / Trade name	**VARIOPRESS**
Marque / Trade mark	**FAUN**
Type / Type	3
Volume / Volume	14
N° de série / Sérial n°	43404

équipée d'un lève-conteneur polyvalent
fitted with a multipurpose container lifter

Marque / Trade mark	**FAUN**
Type / Type	**TWINLIFT Automatique**

destinée à / assigned for

CC COTE DES ISLES

- est conforme aux prescriptions techniques de la directive machine 2006/42/CE
- conforms to the technical data as laid down by the EEC 2006/42 Machine Directive

- est conforme aux critères de la Norme EN 1501-1 & 5: 2011
- conforms to the criteria of the EN1501-1 & 5 : 2011

Nom et adresse de l'organisme notifié ayant délivré l'attestation « CE » :
Name and address of the body providing the CE confirmation :
APAVE ALSACIENNE
2 rue Thiers
F - 68056 MULHOUSE CEDEX

Référence de l'Examen « CE » de type / « CE » inspection reference :
n°0060 5013 130 01 13 4021 ext n°002/09/13

- est conforme à la directive Automobile 95-54
conforms to the 95-54 Automotive Directive.
- garantissons que le niveau de puissance émis par cette dernière est inférieur ou égal au niveau de puissance acoustique garanti Lwa = 106dba suivant la directive Outdoor 2000/14 Annexe V
hereby certify that the power level issued is under or equal to the acoustics power level certified as Lwa=106dba according to the « outdoor directive » 2000/14 Annex V

Nom du signataire, responsable de la Déclaration / Signatory responsible for the Certificate
Philippe COULMONT

Fonction chez FAUN SA / Position at FAUN SA
Responsable Bureau d'Etudes /Research & Development Manager

A / at **GUILHERAND-GRANGES**, **le** / the 04/02/2014

FAUN
ENVIRONNEMENT
625, rue du Languedoc
07502 GUILHERAND-GRANGES CEDEX
Téléphone 04 75 81 66 00
Code APE 2920 Z - Siret 775 573 009 00047